



DIRECTION GENERALE

**DECISION N° 013 - 20 /2020 PORTANT IDENTIFICATION DES
USINES DE CONDITIONNEMENT AU TITRE DE LA CAMPAGNE
2020/2021**

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu l'ordonnance 2011-481 du 28 Décembre 2011 fixant les règles relatives la commercialisation du Café et du Cacao et à la Régulation de la Filière Café-Cacao, telle que modifiée par l'ordonnance n°2018-756 du 26 septembre 2018 ;

Vu le décret n°2012-06 du 16 janvier 2012 portant dénomination de l'Organe de Gestion, de Développement, de Régulation de la Filière Café-Cacao et de stabilisation des prix du café et du cacao ;

Vu le décret n°2012-2010 du 17 octobre 2012 en son article 5 quatrième tiret précisant le cadre réglementaire de la commercialisation et du conditionnement du café et du cacao et en tant que régulateur responsable de la qualité ;

Vu le décret n°2017-520 du 02 août 2017 portant nomination du Directeur Général du Conseil du Café-Cacao ;

Vu la décision n°009-20 du 02 juin 2020 portant création du Comité Technique des Agréments ;

DECIDE

A. ely

Article 1 : Les unités des opérateurs ci-après sont identifiées en qualité d'usines de conditionnement au titre de la campagne 2020-2021.

N°	Nom de l'installation	Ville
1	USINE ACIT	ABIDJAN
2	USINE ASTENN SA	ABIDJAN
3	USINE BASE MANTRA	ABIDJAN
4	USINE CACAO IVCAO	ABIDJAN
5	USINE CAFE IVCAO	ABIDJAN
6	USINE CAP SA	ABIDJAN
7	USINE CENTRAL INDUSTRIE	ABIDJAN
8	USINE CICIV ABIDJAN	ABIDJAN
9	USINE COEXCI	ABIDJAN
10	USINE ECOOKIM	ABIDJAN
11	USINE OUSTPAN IVOIRE TUCCI	ABIDJAN
12	USINE SACO VRIDI	ABIDJAN
13	USINE SCIPAV VRIDI	ABIDJAN
14	USINE SICOCOA	ABIDJAN
15	USINE STOCACI	ABIDJAN
16	USINE SUTEC ABIDJAN	ABIDJAN
17	USINE TNCI	ABIDJAN
18	USINE PROMONT	DUEKOUÉ
19	USINE SUTRAPEX	SAN PEDRO
20	USINE AGRICOM	SAN PEDRO
21	USINE AWAHUS	SAN PEDRO
22	USINE CACL	SAN PEDRO
23	USINE CARGILL SP	SAN PEDRO
24	USINE CENTRAL INDUSTRIE SP	SAN PEDRO
25	USINE CGPP	SAN PEDRO
26	USINE COCOA	SAN PEDRO
27	USINE CODICAO	SAN PEDRO
28	USINE IPSC	SAN PEDRO
29	USINE MATRANCI SA	SAN PEDRO
30	USINE MEDLOG LOGISTICS	SAN PEDRO
31	USINE OCP SAN PEDRO	SAN PEDRO
32	USINE OUSTPAN IVOIRE UNICAO	SAN PEDRO
33	USINE S2K	SAN PEDRO
34	USINE SACC	SAN PEDRO
35	USINE SHAN	SAN PEDRO
36	USINE SICOSAP	SAN PEDRO
37	USINE SIMAT	SAN PEDRO
38	USINE SITAPA	SAN PEDRO
39	USINE SUCSO	SAN PEDRO
40	USINE SUTEC SP	SAN PEDRO

Handwritten signatures and initials in blue ink.

N°	Nom de l'installation	Ville
41	USINE SUV	SAN PEDRO
42	USINE SUV 1	SAN PEDRO
43	USINE SUV2	SAN PEDRO
44	USINE TNCI SP	SAN PEDRO
45	USINE TROPICAL	SAN PEDRO
46	USINE UNICO 2	SAN PEDRO
47	USINE UPACI	SAN PEDRO
48	USINE SNCI	SAN-PEDRO
49	USINE SACO SINFRA	SINFRA
50	USINE CCB	TIASSALE

Article 2 : Les opérateurs ci-dessus identifiés opéreront dans le strict respect de la réglementation en vigueur et sous le contrôle et le suivi du Conseil du Café-Cacao.

Article 3 : Le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, ainsi que les Directeurs concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le **11 SEP. 2020**



Ampliations

- Direction Générale des Douanes
- Direction Générale des Impôts
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre Nationale d'Agriculture
- GEPEX
- Nouvelle-UCOPEXCI
- UNOCC
- PMEX-COOPEX
- Exportateurs Non Affiliés
- A.P.B.E.F.CI
- ASACI

Handwritten initials in blue ink.